A.A.P.P.M.A. du BREUCHIN et
de la HAUTE LANTERNE
Tél : 03 84 94 63 40 / 07 61 60 42 09
Site : www.aappma-breuchin-lanteme.com
(Email): aappma.breuchin@wanadoo.fr



ATELIER PÊCHE NATURE
Jean STEVENOT
4 rue des Ecoles
70280 Breuchotte

SESSION 2027 MOUCHE

DU 06 MARS AU 5 ou 12 JUIN 2027

A.A.P.P.M.A. du Breuchin et de la Haute
Lanterne – 4 rue des Ecoles
70280 – Breuchotte
Tél : 03 84 94 63 40 / 07 61 60 42 09
Email : aappma.breuchin@wanadoo.fr
Site : www.aappma-breuchin-lanterne.com

ATELIER PECHE NATURE MOUCHE

SESSION 2027

Calendrier de stage

Dates	Horaires	Lieu
Samedi 6 mars	De 14h à 17h /18h30 maxi	Maison Mathieu
Samedi 20 mars		Maison Mathieu
Samedi 27 mars		Maison Mathieu
Samedi 10 avril		Maison Mathieu
Samedi 17 avril		Maison Mathieu et parcours de pêche
Samedi 24 avril		Parcours de pêche
Samedi 8 mai		Parcours de pêche
Samedi 15 mai		Parcours de pêche
Samedi 22 mai		Parcours de pêche
Samedi 5 juin		Parcours de pêche

Conseils aux participants

COURS THEORIQUES EN SALLE :
Malgré le chauffage de la salle, prévoir des vêtements chauds.
Tout le matériel de montage est fourni, si besoin n'oubliez pas vos lunettes !

SEANCES PRATIQUES SUR LE TERRAIN :
Prévoir selon les conditions climatiques du moment :
Une tenue vestimentaire adaptée :
Habits de pluie, bottes, effets chauds, lunettes de soleil, casquette, etc. …
Nous prêtons le matériel, mais si vous disposez d'une canne à mouche vous pouvez apporter votre matériel afin de vous familiariser avec celui-ci.

Le Président

C. Stèvenot

Contenu de la formation d'initiation

Rappel de l'objectif :
Acquérir son autonomie dans un contexte de pêche simple.

Situation de pêche :

- berge dégagée
- eau calme ou courant lent
- espace important entre pêcheur

Connaissances :

- reconnaître les espèces courantes de poissons que 1'on peut rencontrer sur le site.
- avoir des connaissances simples sur la vie du poisson
- avoir des connaissances simples sur le milieu aquatique (la vie animale et végétale selon la zone du cours d'eau)
- reconnaître et sélectionner le matériel adapté aux types de pêche et à 1'espèce recherchée.

Habileté gestuelle et pratique de la pêche :

- Réagir à un signal visuel (touche)
- décrocher le poisson sans le blesser
- manipuler en sécurité un matériel qui peut se révéler dangereux (cannes en carbone, hameçon)
- connaître les nœuds de base correspondant à la technique de pêche à acquérir
- savoir choisir et fixer sa mouche
-savoir lancer (cible terrestre et sur l'eau)
- maîtriser le posé
- sécher et ranger les mouches

Education et citoyenneté :

-prendre conscience que l'on évolue dans un milieu fragile qu'il faut protéger et respecter le monde animal
-être responsable du matériel fourni (savoir le respecter)
- connaître ses droits et ses obligations en fonction du permis de pêche employé (carte personne majeure - mineure)
- coopérer aux différentes tâches de préparation de la partie de pêche
-savoir gérer sa sécurité et celles des autres.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ATELIER PÊCHE NATURE MOUCHE « Jean STEVENOT >>

➢ Article 1 : **OBJECTIF**

L'ATELIER placé sous la responsabilité de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Breuchin et de la Haute Lanterne est ouvert aux jeunes et aux adultes à partir de 13 ans.

Il a pour objectif :

-de permettre au pêcheur débutant à l'issue de sa formation :

De pratiquer la pêche en ayant un **comportement autonome et responsable** vis à vis de la nature, des autres usagers, du milieu aquatique et de lui-même.

- L'atelier pêche nature doit promouvoir une éthique de la pêche fondée sur :

Le respect du poisson, dont la pêche effectuée dans les règles d'un art résultant de la connaissance de ses modes de vie et de ses techniques de capture est indissociable d'un principe de raison limitant la conservation du poisson capturé à la juste satisfaction d'une consommation personnelle ou familiale et d'un principe de précaution, permettant la remise à l'eau vivant et intègre du poisson non conservé.

La conscience du caractère fragile et irremplaçable des milieux aquatiques, de leur faune, de leur flore, des paysages qui leur sont associés, éléments d'un patrimoine environnement indispensable à la qualité de la vie, à l'équilibre et à l'épanouissement de l'homme.

Le respect de soi même et d'autrui qui doit inspirer le comportement du pêcheur à l'égard des autres usagers de l'eau et de son environnement.

➢ Article 2- **FORMATION**

- Au niveau de notre atelier pêche mouche, seule 1'étape **initiation** sera retenue (les étapes perfectionnement et spécialisation ne seront pas abordées)
- Par initiation : on entend une formation qui permet au débutant d'acquérir les connaissances suffisantes pour pouvoir pratiquer la pêche de façon autonome dans une situation simple.
- Cette initiation portera sur la **pêche à la mouche**.

➢ Article 3- **CONTENU DES FORMATIONS**

- La formation comporte nécessairement 3 volets :

1 - **Habileté gestuelle** nécessaire à la pratique de ce sport en lien avec la technique de pêche à acquérir.

2- **L'acquisition de connaissances** avec des degrés d'approfondissement croissants allant de pair avec la maîtrise des techniques.

3 - **La participation** effective à la gestion du milieu et à celle de l'activité « pêche » dans le respect de l'environnement.

➢ Article 4- **DUREE DE LA FORMATION**

- Le cycle d'initiation à une durée de.30 heures.
- Il se fera sur une période de 10 semaines à raison de 1 session par an à 15 élèves maximum le samedi après-midi par des séquences de 3 heures.
- Chaque séquence comporte une partie théorique et une partie pratique d'application en situation de pêche.
- Le temps consacré par les participants aux tâches communes (préparation du matériel, nettoyage des emplacements de pêche, rangement en fin de séance) fait partie intégrante de la durée de formation.

➢ Article 5- **CONTROLE DES CONNAISSANCES**

-Le cycle d'initiation s'achève par un bilan des connaissances acquises portant sur :
-l'habileté manuelle et gestuelle
- les connaissances théoriques
- le comportement durant la formation.

L'évaluation des acquis se fait sous forme de contrôle continu.
La réussite à ce contrôle se traduit par la délivrance d'un diplôme

➢ Article 6- **ENCADREMENT**

- L'atelier pêche nature mouche est placé sous la responsabilité d'un ou plusieurs animateurs ayant acquis les connaissances nécessaires en matière de :
- pratique de la pêche
- écosystèmes aquatiques
- secourisme et sécurité
-pédagogie

-L'animateur est aidé de 4 à 8 assistants pour garantir la sécurité en toute circonstance.

➢ Article 7-**MOYENS NECESSAIRES A LA FORMATION**

L'Atelier pêche nature mouche dispose :

Du matériel de pêche
Du matériel de montage des mouches
Du matériel pédagogique (un vidéoprojecteur et un ordinateur)
D'un local pour la partie montage de mouches (salle « Jean Stèvenot » à la maison Mathieu à Breuchotte)

- D'un parcours de pêche adapté (sur le Breuchin entre le pont et le barrage).
- Des sorties sur les rives du Breuchin peuvent être organisées.

A.A.P.P.M.A. du Breuchin et de la Haute
Lanterne – 4 rue des Ecoles
70280 – Breuchotte
Tél :o3 84 94 63 40 / 07 61 60 42 09
Email : aappma.breuchin@wanadoo.fr
Site : www.aappma-breuchin-lanterne.com

FICHE D'INSCRIPTION APN MOUCHE.

-Nom : ……Prénom : ……

-Date de naissance : ……

-Adresse : ……

-Adresse Email : ……

-Carte de Pêche : Mineure Majeure EHGO Femme : N°……

1- **Je suis volontaire** pour suivre les cours théoriques et pratiques qui se dérouleront à Breuchotte les Samedis après-midi de 14 h à 18h30 au siège de l'association (4 rue des Ecoles) et sur ses parcours réservés en amont du pont de Breuchotte ;
Une session unique de 15 élèves débutera le Samedi 06 Mars 2027 et se terminera le Samedi 5 Juin 2027.
2- **Je participe aux frais :** Les frais de participation sont fixés à 50 €, la carte De pêche « personne mineure, majeure, EHGO, Femme » restant à la charge des élèves.
3- **Je respecte le règlement :** règlement intérieur, calendrier, fiche santé et Programme d'activités jointes
4- **Les parents ou responsables de l'élève :**
Attestent : Que l'élève est apte à nager.
Que le transport jusqu'à l'APN est placé sous leur responsabilité (aller et retour)
Autorisent le Président de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne à publier la photographie de l'élève (ou en groupe) sur la presse locale ou sur notre site internet
Je déclare avoir pris connaissance des règles de l'A.P. N,

Je dégage la responsabilité des organisateurs et des animateurs au cas où l'élève ne respecterait pas la réglementation, les activités ou ne s'y présenterait pas.

Fait à Breuchotte le …… 2027

Signature de l'élève

Signature des parents pour les élèves mineurs
(Lu et approuvé)

AAPPMA DU BREUCHIN
ET DE LA HAUTE LANTERNE

ATELIER PÊCHE NATURE
JEAN STEVENOT

Autorisation de publication de photographies sur le site de L'A.A.P.P.M.A. du Breuchin et de la Haute Lanterne

Madame, Monsieur,

L'Atelier Pêche-Nature (APN) possède un site Internet :
www.aappma-breuchin-lanterne.com .

Nous désirerions illustrer nos articles avec des photos d'élèves et animateurs soit en groupe soit individuellement ou en compétition.
Pour ce faire, nous avons l'obligation de solliciter votre autorisation afin de pouvoir les publier sur ce site.

Je vous remercie de nous faire confiance et de nous confirmer votre approbation sur l'utilisation de ces photographies.

Le président
C. Stèvenot

Je soussigné(e)..... Père-mère – tuteur (1)

De l'élève.....

Autorise - n'autorise pas (1) la publication de photos sur le site internet de l'aappma.

A Breuchotte, le.....2027

Signature

(1) rayez la mention inutile

CONFIDENTIEL MEDICAL

FICHE SANTE ENFANT

Initiation à la pêche à la mouche

Je soussigné .....

Demeurant..... .....

Téléphone.....

Adresse mail …….

Autorise mon enfant ….. À participer aux activités de l'Atelier-Pêche-Nature « Jean Stèvenot »
J'attire l'attention des animateurs de l'Atelier-Pêche-Nature sur le fait que mon enfant prend régulièrement les médicaments suivants :

Nom du **médicament** :
…….

Que mon enfant est **sujet aux allergies** suivantes :

……..

Que sa santé exige les **précautions suivantes** :

……..
Si nécessaire, je souhaite être dirigé :
L'hôpital (adresse et téléphone) .....
La clinique (adresse et téléphone) .....

Et en être immédiatement informé :
- à mon domicile (adresse et téléphone) : …….
……

- à mon travail (adresse et téléphone) : …….....
…….

Fait à Breuchotte le.....2027

Signature des parents

CONFIDENTIEL MEDICAL

FICHE SANTE ADULTE

Initiation à la pêche à la mouche

Je soussigné .....

Demeurant à.....

Téléphone.....

Adresse mail …….

J'attire l'attention des animateurs de l'Atelier-Pêche-Nature sur le fait que je prends régulièrement les médicaments suivants :

Nom du **médicament** :
…….

Que je suis **sujet aux allergies** suivantes :

……..

Que ma santé exige les **précautions suivantes** :

……..
Si nécessaire, je souhaite être soigné auprès de :
L'hôpital (adresse et téléphone) .....
La clinique (adresse et téléphone) .....

Et veuillez en informer :
-la personne à mon domicile (adresse et téléphone) : …….
……

Fait à Breuchotte le.....2027

Signature

CONFIDENTIEL MEDICAL